

PAROLE AUX ÉLUS

Elus de l'opposition

En cette fin d'été, nous vous proposons un petit quizz concernant la réalisation de 2 projets à Lillebonne : Stade Bigot : le coût du projet est-il égal à 3, 5 ou 8 millions d'euros ?

Est-ce que ce projet participe à une réduction significative de l'empreinte carbone et des coûts de fonctionnement ?

Le coût du projet est très élevé, supérieur à 8 millions d'euros, bien loin des premières estimations ; en effet, lors du Conseil Municipal du 8 décembre 2022, la délibération liée à la signature du marché de maîtrise d'œuvre du complexe sportif Fernand Bigot révélait une enveloppe prévisionnelle des travaux qui s'élevait à 4,6 millions d'euros TTC !... Pouvait-on légitimement réaliser un projet aussi couteux à Lillebonne ?

De plus ce projet ne s'inscrit pas dans la volonté de réduire les charges de fonctionnement pour les années futures car l'opportunité n'a pas été saisie de pouvoir baisser la facture énergétique en utilisant des panneaux solaires sur le toit du gymnase. De même, il n'a pas été prévu de récupérer l'eau de pluie : en ces temps de réchauffement climatique et la nécessité de préserver l'eau, ces décisions nous semblent aller à l'encontre de la logique économique et environnementale Maison des associations : est-ce que l'école Carnot pouvait faire l'objet de travaux pour permettre aux enfants de poursuivre leur enseignement dans cette école ? Le choix de l'emplacement de la maison des associations a-t-il fait l'objet d'une concertation démocratique ?

Oui, il était tout à fait possible de réaliser les travaux à l'école Carnot afin de permettre aux enfants de réintégrer leur école après les traitements appropriés ; le choix de vider l'école de ses enfants appartient à l'équipe municipale en place. Enfin, ce lieu retenu pour en faire une maison des associations n'a pas fait l'objet d'un débat avec l'ensemble des associations ; ce choix non concerté avec les associations illustre la façon dont la majorité met en pratique la concertation démocratique...

**Patrick Cibois, Sylvie De Milliano, Arlette Lecacheur,
Patrick Walczak, Jean-Yves Gognet, Amel Takarli,
Anne-Lise Couture**

VOIX ROMAINE N°138

SEPTEMBRE - OCTOBRE 2025



LILLEBONNE